



Mairie de Presles-en-Brie

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de Seine-et-Marne

Presles-en-Brie, le 21 mars 2019

<p style="text-align: center;">INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES</p> <p style="text-align: center;">POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES</p>

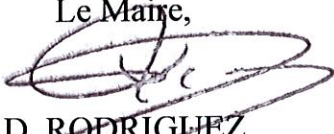
Mesdames, Messieurs,

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une réforme a eu lieu et désormais les listes électorales sont permanentes et mises à jour régulièrement.

C'est pourquoi, nous tenions à vous rappeler que, si vous le souhaitez, vous avez jusqu'au **31 mars 2019 inclus** pour faire votre inscription sur les listes électorales soit en remplissant un formulaire à l'accueil de la mairie, soit en passant par ServicePublic.fr. Le dossier doit être complet pour que l'inscription soit valide.

Nous vous rappelons également que le prochain scrutin est le **dimanche 26 mai 2019**, et que vous devez **impérativement** être munis d'une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations respectueuses.

Le Maire,

D. RODRIGUEZ